

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

1^{er} trimestre 2021

Date du conseil d'école : 15 octobre 2021

Heure de début : 18h

Heure de fin : 19h20

Présents		
Personnels Education Nationale Vincent Ribalet, directeur Nathalie Harscouët, Karine Le Bourdon, Yannick Souffez, Morgane Claerhout, Océane Boinet, professeurs des écoles Annie-Claude Maillard, AVS AESH Karine Le Rest, AVS AESH	Parents élus Brécard Rozenn Colin Audrey Favennec Pauline Gerbouin Nolwenn Mondy Xavier Morin Solène Hanquiez-Durand Sophie Le Roux Yann	Maire et son représentant Julien Le Guennec, adjoint au Maire en charge de l'éducation et de la jeunesse
		DDEN
		Invités Maïwenn Le Meurlay, Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) Morgane Fauque, responsable service éducation jeunesse
Absents/Excusés		
Education Nationale	Parents élus	Maire ou son représentant
Jérôme Senac, Inspecteur de l'Education Nationale Frédérique Bordeau et Philippe Morvan, professeurs des écoles	Abentin Thierry Desprez Gilliane	Jacques Juloux, Maire
		Jacqueline Cutulic (DDEN)

ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV du conseil d'école précédent
- Désignation du ou des secrétaires de séance
- Présentation et rôle du conseil d'école.
- Élection des représentants des parents d'élèves
- Lecture et vote du règlement intérieur de l'école.
- Bilan de la rentrée scolaire
- Suivi des aménagements et travaux
- Projets pédagogiques et suivi du projet d'école
- Questions diverses

Procès-verbal

1 - Approbation du PV du conseil d'école précédent

Aucune observation n'est faite concernant le procès-verbal du conseil d'école du 3^e trimestre.

2 - Désignation du ou des secrétaires de séance

Karine Le Bourdon est désignée comme secrétaire de séance.

3 – Présentation et rôle du conseil d'école

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école. Il est présidé par le directeur de l'école et réunit les représentants de la communauté éducative. Le directeur peut aussi convier après avis du conseil des maîtres toute personne concernée par l'ordre du jour. Le conseil d'école est réuni au moins trois fois par an.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur et le projet d'organisation de la semaine scolaire. Il adopte le projet d'école et peut être consulté pour avis sur les actions pédagogiques, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les activités périscolaires ou de manière générale, sur toute question qui intéresse la vie de l'école. Le conseil d'école est composé : du directeur de l'école, de l'ensemble des maîtres affectés à l'école, du maire, d'un conseiller municipal, des représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes), et du délégué départemental de l'éducation. L'ensemble de ces membres a le droit de vote.

Le conseil d'école décide à l'unanimité que les votes et avis se feront à main levée, sauf si un membre demande un avis écrit et secret.

4- Élection des représentants des parents d'élèves

188 parents étaient appelés à désigner leurs représentants le 8 octobre 2021. 10 parents, 6 titulaires et 4 suppléants ont été élus. Le taux de participation est supérieur à 80% ce qui est un taux élevé.

Les parents d'élèves élus au Conseil d'École en sont des membres à part entière : ils y ont voix délibérative. Une information a été transmise aux familles via les boîtes mails des classes. Il a été précisé le rôle des représentants des parents d'élèves et leurs noms et coordonnées.

5- Relecture et vote du règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur a été remis en page et certains articles obsolètes ont été mis à jour en se basant sur le règlement départemental.

Le directeur demande si tous les membres du conseil d'école ont bien reçu le projet de règlement intérieur et commente les principales modifications.

Le règlement est voté à l'unanimité.

6-Bilan de la rentrée scolaire

L'équipe de l'école

- Le directeur

Vincent Ribalet, déchargé le jeudi et le vendredi

- Les enseignants

Océane Boinet, Frédérique Bordeau, Morgane Claerhout, Nathalie Harscouët, Karine Le Bourdon, Philippe Morvan, Vincent Ribalet, Yannick Souffez

- Les Auxiliaires de vie scolaire (AVS)

Annie-Claude Maillard, Karine Le Rest

- Les Atsem (ATSEM, Agent Territorial Spécialisé en École Maternelle)

Gwenaëlle Favennec, Maïwenn Le Meurlay, Sophie Jégou, Cécile Didou, Valentine Rapicault, Virgine Bertani
Complétées par : Gaëlle Le Bloa, Solange Valon, Anne-Sophie Guillemain

- La responsable de la restauration scolaire

Geneviève Lozachmeur-Cariou

- Le personnel de l'accueil périscolaire

Gaëlle Le Bloa, Virginie Bertani, Anne-Sophie Guillemain, Sandrine Lavigne

• Constats pédagogiques de rentrée

Répartition par classe 2021-2022	
TPS/PS/MS/GS - 1/5/6/7	19
TPS/PS/MS - 3/12/12	27
GS/CP - 8/11	19
CP/CE1/CE2/CM1/CM2 - 7/4/2/4/5	22
CE1/CE2 - 13/12	25
CM1/CM2 - 9/14	23
TOTAL	135

L'équipe pédagogique fait plusieurs constats. Les effectifs sont en forte hausse et cela impacte le fonctionnement de l'école, de même que la rotation importante du personnel périscolaire (9 personnes interviennent sur les 2,5 postes d'Atsem depuis la rentrée). Quelques questions logistiques, liées pour beaucoup à la vétusté de certains équipements de l'école (téléphone, internet, photocopieur, structure de la cour) ont également impacté le fonctionnement de l'école. Ces différents points sont en cours de résolution.

La municipalité est interrogée sur la réalisation d'un trombinoscope du personnel périscolaire de l'école. Morgane Fauque, responsable du service éducation jeunesse, répond qu'un trombinoscope de ce

personnel est disponible sur le site de la ville.

Audrey Colin, représentante des parents d'élèves, questionne l'équipe pédagogique en ce qui concerne les multiniveaux des classes bilingues et l'impact que cela pourrait avoir sur les apprentissages. Le directeur répond que ces multiniveaux caractérisent la plupart des classes bilingues, que cela nécessite une organisation pédagogique spécifique à laquelle les enseignants sont formés. Il précise que des décloisonnements sont organisés en début d'après-midi afin de permettre aux enseignants des classes bilingues d'enseigner à des groupes d'élèves plus restreints. La classe élémentaire bilingue est la classe qui bénéficie le plus de ces décloisonnements.

Le directeur présente une projection des effectifs pour la rentrée 2022 et alerte dans la perspective d'une modification du périmètre scolaire sur la situation de la filière bilingue qui ne compte que 13 élèves inscrits l'an prochain en maternelle.

7- Suivi des aménagements et travaux

Plusieurs aménagements ont été annoncés lors des conseils d'école précédents : l'aménagement d'une sixième classe, le réaménagement de la cour de récréation et la réfection des sanitaires. La municipalité est invitée à préciser le calendrier des différents travaux que détaille Julien Le Guennec, adjoint au Maire en charge de l'éducation et de la jeunesse.

Les travaux d'aménagement de la sixième classe seront engagés en février. L'objectif est que la classe soit prête pour la rentrée 2022.

La réfection des sanitaires entre les deux classes maternelles est bien prévue et inscrite au budget.

Yann Le Roux, représentant des parents d'élèves, interroge le directeur sur l'aménagement de la cour de récréation et son calendrier. Le directeur répond que ce projet est lié à l'intervention du CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) qui débutera après les vacances de la Toussaint. L'intervention du CAUE est détaillée dans le chapitre consacré au suivi du projet d'école (voir ci-après).

8-Projets pédagogiques et suivi du projet d'école

- **Les priorités du début d'année**

Les priorités nationales sont rappelées.

- Lire, écrire, compter, calculer : réussite pour tous les élèves grâce à un enseignement renforcé dans ces domaines.
- Respecter autrui
- L'éducation au développement durable

- **Suivi du projet d'école**

L'équipe pédagogique présente quelques actions inscrites au projet d'école qui seront menées cette année.

- **Enjeu collectif n°2 : Favoriser le bien-être et l'épanouissement des élèves**
Objectif pédagogique : Aider l'élève à mieux se connaître

Action 2 - Mettre en place un parcours santé

Morgane Claerhout, enseignante de la classe de TPS-PS-MS, présente le projet des actions pédagogiques complémentaires (APC) de sa classe pour la période à venir. Les APC permettent aux enseignants d'aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, de les accompagner dans leur travail personnel ou de leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école, le cas échéant en lien avec le projet éducatif territorial de la commune. Les APC en maternelle visent la réalisation d'un parcours santé. Dans un premier temps, des séances seront menées sur le sommeil, puis dans un 2ème temps sur l'alimentation, avec en point d'orgue, la visite du moulin de Kercousquet. Le travail en groupe restreint dans le cadre des APC est pertinent pour mener des projets de ce type.

- **Enjeu collectif n°3 : Aider l'élève à mieux connaître son environnement pour s'ouvrir au monde**
Objectif pédagogique n°1 : Construire un parcours culturel renforcé en lien avec les partenaires territoriaux

Action 1 : création d'un parcours littéraire

Action 2 : création d'un parcours artistique

Action 3 : Développer le parcours culturel en breton en s'appuyant sur le réseau associatif et scolaire

L'objectif du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) est de mettre en cohérence la formation des élèves non pas sur les projets au sein d'une classe en particulier mais sur les projets dont chaque élève bénéficiera tout au long de sa scolarité, quel que soit l'enseignant(e) ou la classe dans laquelle il évoluera.

La mise en œuvre de ce parcours implique un partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire : opérateurs culturels, collectivités territoriales, milieu associatif, etc. Il encourage une plus grande ouverture des écoles sur leur environnement culturel proche.

Nathalie Harscouët, enseignante de CM1-CM2, présente les différents axes du futur parcours artistique et culturel des élèves, qui s'appuiera en premier lieu sur les importantes ressources locales (le réseau des médiathèques, Dis-moi ton livre, le festival Rêves d'Océans, Très Tôt Théâtre, les musées dont la maison-musée du Pouldu, etc...).

Yannick Souffez, enseignant de maternelle bilingue, complète le propos en indiquant que ce parcours s'appuiera aussi sur les ressources en langue bretonne du territoire (comme Ti Ar Vro, « maison de pays » en breton).

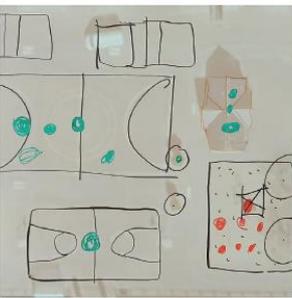
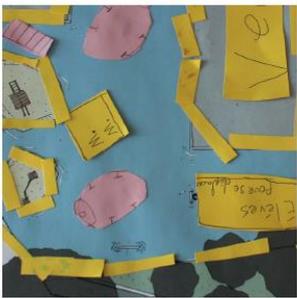
- **Enjeu collectif n°3 : Aider l'élève à mieux connaître son environnement pour s'ouvrir au monde**

Objectif pédagogique 2 : Construction d'un parcours écocitoyen exploitant l'environnement immédiat des élèves

Action 5 : intervention du CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement)

Le directeur présente cette intervention. Le CAUE est un organisme investi d'une mission d'intérêt public. La sollicitation du CAUE fait suite aux conseils des élèves et aux réflexions de l'équipe pédagogique qui ont fait émerger des questions autour des enjeux, de genre, de développement durable et de climat scolaire, liés à la cour de récréation.

Menée avec et sous la responsabilité des enseignants, la démarche a pour finalité, dans une dimension pédagogique forte, la transformation de la cour de récréation. Le directeur rappelle qu'il est donc primordial d'y associer la municipalité et ses différents services. La démarche se déroule en quatre temps et conduit à la formalisation d'un premier plan d'aménagement.

SÉANCE 1	SÉANCE 2	SÉANCE 3	SÉANCE 4
L'INTRODUCTION SENSIBLE	LE DIAGNOSTIC ACTIF	LA PROJECTION DANS L'ESPACE	LA VALIDATION EN DÉBAT
			
> Durée : 45 à 60 minutes	> Durée : 45 à 60 minutes	> Durée : 45 à 60 minutes	> Durée : 45 à 60 minutes
> Lieu : en classe	> Lieu : dans la cour	> Lieu : en classe	> Lieu : en classe et/ou dans la cour
> Outils : carte sensible	> Outils : Craies, peinture, étiquettes, panneaux...	> Outils : Fond de plan, maquette, tampons, crayons, collage...	> Outils : Plan de synthèse réalisé par le CAUE
> Objectif : Présenter la démarche et illustrer la perception qu'ont les élèves de leur cour.	> Objectif : Comprendre le rapport des élèves à leur cour par des mises en situation	> Objectif : Amener les élèves à imaginer la cour future par les usages.	> Objectif : Faire réagir les élèves à un plan issu de la démarche.

Les 4 séances auront lieu au mois de novembre à janvier et concerneront tous les niveaux des classes élémentaires.

Liste non exhaustive des projets pédagogiques pour l'année à venir

- Participation aux animations Dis-moi ton livre et au Festival Rêves d'océan
- Visites régulières à la médiathèque
- Programme Cin'école (3 séances par an pour le cycle I et II)
- Visites de musées (cycle III)
- Théâtre (opéra, pour le cycle III)
- Activités en lien avec la maison-musée
- Natation scolaire (9 séances au cycle II, GS en attente)
- Fête de la science (activités fossile et Elève ton blob)
- Session voile et surf pour les élèves du CM1 au CM2
- Activités Naturo'fil
- Sorties de proximité
- Projet vélo du cycle I au cycle II
- Classe de découverte pour les GS/CP

Yann Le Roux demande à l'équipe pédagogique si les élèves des classes de grande section et de CP ont la possibilité d'avoir des temps de repos après la pause méridienne. Le directeur répond que des temps de transition sont organisés dans les classes (différent selon les niveaux et les classes) mais qu'il n'y a pas de temps de repos formellement inscrits à l'emploi du temps pour les élèves à partir de la GS. La mise en place des plans de travail dès la maternelle permet de plus une organisation souple, respectueuse du rythme de chacun.

Yann Le Roux interroge également les liens qui peuvent être réalisés entre les projets réalisés par les classes bilingues et monolingues. Le directeur répond que ces liens ne sont pas systématiques mais sont organisés lorsque c'est possible, au cas par cas, en fonction des projets respectifs des classes.

9-Questions diverses des représentants des parents d'élèves

- **Sécurité aux abords de l'école**

Les questions autour de la sécurité aux abords de l'école étant nombreuses, le principe d'une réunion spécifique entre les représentants des parents d'élèves et les représentants de la municipalité est acté. Une rencontre avec David Rossignol, adjoint délégué aux Travaux et aux Réseaux, est proposée et acceptée le 16 octobre. Cette réunion fera l'objet d'un compte-rendu distinct.

- **Temps périscolaire**

- Est-il possible de revoir la règle de la récupération de la fratrie ? Certains enfants se voient privés d'activités extrascolaires car il est parfois impossible de s'arranger entre parents.

Morgane Fauque précise qu'un guide remis à chaque famille détaille le fonctionnement des services périscolaires. Pour le cas général des fratries, Morgane Fauque répond qu'il n'est pas possible de ne pas récupérer une partie d'une fratrie. En revanche, il est possible que des élèves partent avec une autre famille pour réaliser une activité extrascolaire. Un courrier est à adresser à la municipalité. Pour les situations particulières, il faut contacter le service éducation jeunesse.

- Est-il possible d'afficher les programmes des TAP dans les deux panneaux de communication ?

Faute de place, il ne sera pas possible de les afficher sur le panneau de communication. Les programmes sont en revanche disponibles sur le site internet de la municipalité.

- **Restauration**

- Qui est le/la cuisinier/ère cette année ? Qui est API, la société apparaissant sur les menus ? Est-il possible de les afficher également sur les deux panneaux de communication ?

Dans le guide famille, un QR code est disponible et permet de consulter les menus de la semaine. Les menus sont

également affichés dans les classes. API est la société chargée de la restauration scolaire. Le cuisinier est Monsieur Sainte-Marie et l'interlocutrice de l'école est Geneviève Lozachmeur-Cariou.

Les repas sont les mêmes pour tous les élèves de la commune. Une commission « menu » sera réunie avec le cuisinier et les élèves de Clohars-Carnoët à la prochaine période (école du Bourg) et la suivante (Saint-Maudet).

Le directeur clôt le conseil d'école à 19h20.

Le directeur, Vincent Ribalet

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'V' followed by a horizontal line.

La secrétaire, Karine Le Bourdon

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'K' followed by a horizontal line.